

Article largement inspiré du document préparé en avril 2016 par Annie Poumeyrol pour la journée des Gorges de la Cère.

Nous remercions les personnes qui ont apporté leurs témoignages, leurs photographies et leurs documents : Henri et Gilbert Mespoulié, Jeannot et Marie Jo Besse, Mme Jacquemond. Nous avons fait une synthèse de ces documents dans lesquels nous avons emprunté de larges extraits. Nous vous prions de bien vouloir excuser les éventuelles imprécisions, erreurs ou omissions.

Laval de Cère est surtout connue pour son ancienne usine électrométallurgique et sa reconversion, ses barrages et ses centrales électriques, son lac et, pour les pêcheurs ou les randonneurs, l'entrée dans les gorges de la Cère.

Mais Laval de Cère ce n'est pas que cela...

Origine de la commune - Situation géographique

Pour comprendre l'histoire de notre village, il faut d'abord savoir que la commune de Laval de Cère n'existe que depuis 1928. Avant cette date, la rive droite se trouvait dans la commune de Cahus, la rive gauche dans celle de Gagnac sur Cère.

Laval de Cère est situé aux confins du département du Lot, à la limite de la Corrèze mais aussi très près du Cantal, sur les rives de la Cère qui prend sa source au Lioran. Le village est bâti juste à la sortie des Gorges de la Cère, longues de 30km environ depuis Laroquebrou, avec un dénivelé important, sans autres accès que quelques rares chemins difficiles et la route de Lamativie, étroite et en lacets, qui permet de passer d'un versant à l'autre.

De part et d'autre de la vallée, les coteaux sont escarpés et très boisés. Les plateaux relativement élevés (altitude 400/500m) qui l'entourent sont plus propices à la culture ou l'élevage. À Laval de Cère (altitude 172m), l'accès à la rivière est plus facile, la traversée est possible.



Un vieux chemin : « La draille de Cahus à Labastide du Haut Mont » chemin de transhumance vers les hauteurs du Ségala passait par Laval de Cère. Ce chemin permettait aussi de se rendre aux marchés de Labastide, au croisement de chemins importants.

Le passage sur la rivière, le débit et la force de l'eau ainsi que la forêt vont être les éléments déterminants de toute l'histoire du village.

Histoire d'un village marqué par toutes les grandes époques de l'histoire de France :

XI^e et XII^e siècles : De la baronnie de Castelnau à la vicomté de Turenne

Notre territoire faisait partie du domaine des barons de Castelnau mais, à la fin du XII^e siècle, il passa sous le contrôle des Vicomtes de Turenne à la suite du mariage de Raymond II, Vicomte de Turenne, avec la fille de Bernard de Castelnau. Il y restera jusqu'en 1738, date de la vente de la vicomté de Turenne à la couronne de France.

XIII^e et XIV^e siècles : les plus vieux témoignages bâtis

– À l'ouest de l'actuelle commune, rive droite, à Saint Saury, se trouvent les vestiges d'une demeure de la fin du XIII^e (ou du début XIV^e) remaniée au XVII^e. Ils attestent d'une occupation médiévale peut-être liée à la présence d'un moulin. Cette demeure a appartenu notamment à la famille Du Bosc, aux Granier de Miégemont, à la famille Longayrou au XVIII^e, puis aux Labroue. Elle appartient aujourd'hui à Mme Bouthe et à la famille Laforce.

- À l'est, rive gauche, se situe le **château de Laborie** dont la base de l'édifice daterait du XIV^e siècle. En raison de la pente raide du flanc inférieur de la vallée, le château jouissait d'une forte position vis-à-vis d'un assaillant. Ce château était le siège d'une seigneurie locale aux mains d'une famille originaire d'Auvergne, les Garnier dont le nom a évolué plus tard en Granier puis Grenier.

Le château appartiendra à cette famille jusqu'à la 2^{ème} moitié du XVIII^e siècle.

La seigneurie de Laborie était assez restreinte, composée de portions des trois paroisses de Gagnac, Comiac et Cahus :

- Rive Gauche : Matau, Mialet, le Sol puis la limite suit la ligne de crête vers le Garriternal et le Mazel. Dans la vallée : le moulin seigneurial des Granges aujourd'hui noyé dans le lac (Un souterrain aurait relié ce moulin au château).

- Rive droite : Le hameau dont les habitants vivaient de quelques activités agricoles associées à des activités de pêcheurs, de passeurs et de meuniers.

C'est en compagnie de cette famille que nous allons remonter le temps jusqu'à la révolution :

*A l'intérieur de la vicomté de Turenne, la seigneurie de Laborie relevait de la châtelainie de Gagnac et à ce titre utilisait les **mesures de Beaulieu** contrairement à Candes, Roudergues et Comiac qui utilisaient celles de Saint-Céré. Les échanges se faisaient donc surtout avec la basse vallée de la Cère et le Limousin. Cette attirance était telle que jusqu'au 16^e siècle les seigneurs de Laborie sont allés chercher leur femme dans le Limousin et la vallée de la Dordogne.*

*La seigneurie de Laborie bénéficiait de **privilèges avantageux** dont l'exemption d'impôts royaux et rendait «la basse justice», le Vicomte de Turenne se réservant «la haute justice».*

*La famille Grenier est connue depuis le 13^e siècle car Guillaume ou Guilhem, qui a épousé Almodie de Merle, rédigea son testament en 1304, deux ans après son mariage, alors qu'il partait au service du roi Philippe en Bourgogne. Lui succéda son fils Raymond, connu en **1334**, dans les **registres du fonds de Bouillon comme**, «extrêmement bien élevé tant aux lettres qu'aux professions de gentilhomme et de cavalier» et à ce titre très estimé par les Vicomtes de Turenne. Puis vint Raymond II qui épousa Catherine Grenier de Miègemont et fonda une chapelle à Cahus.*

XV^e siècle- la guerre de cent ans

*On connaît de façon certaine **Pons de Grenier** ou **Poncet de Garnier**, petit fils du couple car en **1400 et 1430** il fit souscrire des reconnaissances à ses tenanciers du Mas du Pech (actuellement Matau).*

Mais c'est à un autre titre qu'il reste dans les mémoires :

*Au **printemps 1438**, dans cette période où la guerre de cent ans n'en finit pas de s'achever, Géraud du Mas du Pech, «à cheval», poursuit avec des paysans de Cahus un soldat évadé de la troupe de routiers de Villandrando. Le seigneur de Laborie, Poncet Granier ou Pons de Grenier les relaya dans leur poursuite, captura le soldat en qui il avait reconnu l'auteur de pillages chez sa belle-mère.*

Le seigneur ne voulut pas se compromettre davantage et abandonna son prisonnier aux paysans qui, la nuit venue, le noyèrent dans la Cère.

Un ou deux jours après, les mêmes capturèrent près de Serval (Sepval) deux autres soldats de la même compagnie et les noyèrent aussi.

Que se passa-t'il ensuite entre Géraud du mas du Pech et le seigneur de Laborie? Pourquoi Géraud en arriva t'il à demander sa grâce au roi? Toujours est-il qu'en 1446, le roi Charles VII accorda des lettres de rémission, sa grâce, à Géraud du Mas de Pech.

*En **1504**, lors du dénombrement du ban et de l'arrière ban, le **seigneur Jean** déclara: « 60 journaux de vignes, 50 charges de froment, 27 d'avoine, 16 livres, 16 sous, 6 deniers, 53 journées de corvée valant 53 sous, 34 paires de volailles, 64 œufs et 4 livres de cire valant 20 sous». En raison de faible «étendue de la seigneurie, le taux de ces redevances paraît bien élevé.*

XVI^e et XVII^e siècles : Les guerres de religion

*En **1571**, François Grenier de Laborie épousa Marguerite de Pleaux, héritière de Vayrac et de Pleaux et à ce titre Coseigneur de Merles. Les Grenier de Laborie devinrent ainsi **coseigneurs de Merles**.*

C'est l'époque des guerres de religion. François fut l'un des adversaires les plus résolus des protestants. Il s'associa avec Gilles de Montal dans des actions à Argentat, Beaulieu et Saint- Céré. Lutte impitoyable comme souvent à cette époque: « il en fit brancher (pendre) dix-sept des principaux, après quoi lui seul avec

sa suite, fait une boucherie de tout le reste». Il fut tué dans une embuscade le 14 novembre 1574 à Rougié, commune de Belmont, laissant une veuve et son fils Henri âgé de 8 mois qui fut mis en sécurité au château d'Estresse.

Son épouse Marguerite de Pleaux «fut tellement saisie de ceste mort qu'on fut longtemps sans juger de sa santé». Elle lui fit rendre les honneurs dans l'église où il gisait (sans doute celle de Belmont, plutôt que Gagnac, sa paroisse, tenue par les protestants). Elle quitta ensuite cette région dangereuse et retourna dans son Auvergne natale.

Peu de temps après, la maison de Laborie fut pillée.

Henri, à peine émancipé par sa mère, à 13 ans, revint dans le Quercy. Il partit à la guerre dès 14 ans et combattit jusqu'à 30 ans. Il livra des combats aux côtés du marquis de Thémines. Entre temps, il épousa sa voisine de Comiac, Françoise Hébrard de Saint Sulpice, et fit l'acquisition de la châtellenie de Comiac.

C'était un homme de mesure qui luttait contre les protestants mais aussi contre les extrémistes de son camp. Le château de Laborie était dans un triste état à son retour. C'est lui qui le reconstruisit. La porte d'entrée est d'ailleurs surmontée d'une date 1600 et d'un H qui doit être l'initiale de Henri seigneur de l'époque, alors âgé de 26 ans.

Le château comporte un corps de logis rectangulaire à toiture de lauzes avec en façade une tour polygonale, désaxée vers la gauche, surmontée d'un chemin de ronde à mâchicoulis. L'intérieur de cette tour est occupé par un ample escalier à vis qui dessert le logis. L'angle de cette façade est surmonté d'une échauguette. Le tout est bâti sur des caves voutées.

A chacun des angles de la face arrière se trouve une tour ronde. La plus petite avec ses petites fenêtres serait la plus ancienne du château.

L'allure militaire du château cadre bien avec la tradition familiale. La famille Grenier de Laborie apparaît comme une famille à vocation militaire. Ces aménagements de défenses reflètent aussi le climat d'insécurité qui régnait à cette époque (à 1,5km se trouve le hameau nommé Risque -Tout, Riscatou actuellement, le mas de Roudergues, lui, présente un dispositif de meurtrières).

Avec quel argent Henri rebâtit-il son château ?

On sait que **Henri IV**, devenu roi, se montra très généreux avec les seigneurs raisonnables qui l'ont suivi, des protestants qui l'ont soutenu avant son accès au trône, mais aussi des catholiques qui ont été loyaux avec lui.

Henri mourut à Pleaux en 1644 mais fut enterré dans le chœur de l'église de Comiac comme plusieurs de ses descendants.

XVI^e et XVII^e siècles : Evolution de l'habitat local

- Reconstruction du château de Laborie (voir l'histoire ci-dessus)
- Sur le plateau, un **manoir** se construit, probablement au XVII^e siècle au sein du village du **Mas du Pech (Matau)** appartenant aujourd'hui à la famille Larribe.
- Dans la vallée, la présence d'un **passage sur la rivière** a favorisé l'implantation d'un modeste habitat rural dont il subsiste plusieurs vestiges datables des XVI^e et XVII^e siècles (1620 : moulin du Pech)

XVIII^e siècle : Développement de l'activité dans la vallée

En 1772, Le château de Laborie a été vendu à trois acquéreurs agissant solidairement : Jean d'Araquy issu d'une vieille famille de Saint-Céré, son frère, J. Jacques, curé de Mercoeur et un bourgeois de Laval de Cère Jean Labroue. En 1775, ils demandèrent de nouvelles « reconnaissances conformément aux anciens titres » aux habitants de Mialet et Matau. Larribe, laboureur et marchand de Mialet refusa. S'en suivit un long procès qui s'éternisa jusqu'à 1786 où, après la mort du curé de Mercoeur, le domaine fut



vendu comme bien national. Il fut racheté par Larribe de Mialet qui dut bien savourer sa vengeance et un certain Moulinat (Moissinac) du Castagné (commune de Calviac).

Le domaine fut partagé. Le château servit de maisons d'habitation pour plusieurs familles, de resserre, de grenier peut être même d'étable.

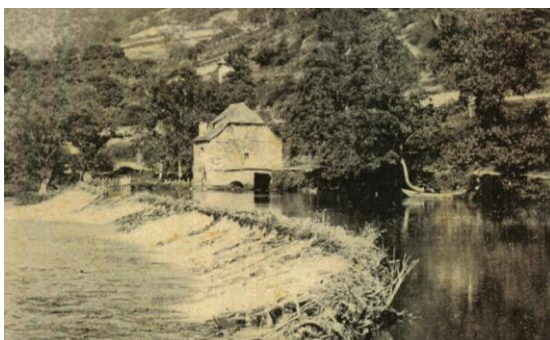
Quittons le château de Laborie **pour les rives de la Cère** où l'on connaît mieux la vie du hameau.

En amont du village, rive droite, était installée dans une grande et belle maison la famille Prat, famille de notaires. Cette maison appartient aujourd'hui à la famille Soulhol-Lasfargeas. On peut encore y observer le départ des arches d'un pont qui passait au-dessus du chemin pour rejoindre un jardin en bordure de la Cère. En bas du ruisseau de Lanau qui descend de Cayssalié, on peut voir une montée pavée qui pouvait servir à charger ou décharger des bateaux, à sortir du bois. C'était le **port Prat**.



L'importance de la rivière au sein de ce territoire se traduit à travers la présence de **nombreux moulins et pêcheries**.

Les « peyssières », pêcheries ou gords sont des digues de pieux entrelacés de branches qui forment des barrages à poissons. Elles appartiennent aux seigneurs, puis plus tard à des bourgeois qui les louent. Les seigneurs se réservent les saumons, les anguilles ou les brochets. Le menu fretin est partagé avec les locataires, généralement meuniers ou paysans. Les braconniers, eux, pêchent la nuit au « calelh », avec des engins prohibés : des éperviers ou des sortes d'épuisettes appelées raspetes. Ils empoisonnent la rivière à la chaux qui tue les poissons ou de la coque du levant qui les endort. Il est difficile de contrôler leur activité surtout dans des lieux peu accessibles (il n'y a pas de garde-pêche).



Les peyssières sont critiquées par les adeptes du flottage du merrain, car elles empêchent le passage des bûches. De leur côté, les propriétaires de peyssières reprochent aux flotteurs d'abimer les passelis (passage pour bateaux ou bûches dans la digue de retenue des eaux d'un moulin ou d'une pêcherie) et de faire échapper le poisson.

Rive droite : Se trouvaient : la pêcherie de Lacambre (2km en amont du village), puis au niveau de Marconcelles la pêcherie de Labroue, puis la pêcherie du moulin de Prat (daté de 1660) qui s'appela aussi de Larégénie ou de la Borie, transformé aujourd'hui en microcentrale, puis viennent ensuite, dans le village, le moulin du Pech (daté de 1620) et sa pêcherie aux anguilles que les actuels propriétaires ont toujours connu sous le nom de moulin Canrobert, plus en aval le moulin du Mespoulet-bas et enfin le moulin de Saint Saury.

Rive gauche : Le moulin seigneurial de la Borie actuellement noyé sous le lac.

Les moulins retenaient l'eau de la rivière à l'aide de longues digues qui traversait la rivière. (390 m pour le moulin Canrobert, dans le village)

C'est la grande époque du **flottage du bois** (pratiqué depuis le XVI^e). La rivière n'étant pas navigable, seul le flottage à « bûches perdues » était possible. Le bois, « le flot », est mis à l'eau. Les

Voici la vallée de la Cère décrite par Delpon en 1831 : *Entre Lamativie et Laval de Cère, la vallée est si étroite que les rochers des deux rives s'inclinent l'un vers l'autre, ne laissant entre eux au sommet que quelques toises de distance. Les aspérités de son lit, les rochers en masse et en fragments dont il est hérissé ne permettent pas de remonter son cours jusque-là. Comme les flancs des montagnes qui s'élèvent sur les bords sont partout trop escarpés pour y pratiquer des routes, on a adopté le moyen, pour tirer parti des arbres qui y croissent, de les faire flotter sur la rivière. Mais la plupart de ceux qu'on y lance arrivent à leur destination brisés ou déchirés par les pointes de granite que les flots leur font franchir. Bref, c'est au 19^e siècle, selon Delpon, **une rivière sauvage**. « Il est à présumer qu'il y a certaines parties de la rivière où l'homme n'est jamais parvenu, et où le poisson a pu se multiplier sans craindre le filet ni le hameçon. »*

flotteurs armés de gaffes ou de perches chassent le long des rives le bois échoué. L'arrivée d'un flot est annoncée 10 jours à l'avance ce qui permet aux meuniers de s'y préparer. Le bois est sorti au niveau des ports. Il descend parfois à Tauriac où il est chargé sur des bateaux. Mais il arrive souvent brisé. Des conflits opposent meuniers et marchands de bois car les moulins ralentissent le bois et le bois rompt parfois les digues. Le flottage du bois cessera vers 1850.

Sur les versants ensoleillés de la vallée on cultivait la **vigne**. Le vin de Brugale et celui des coteaux de Talamet était paraît-il fort bon. A Brugales, avant la révolution on aurait aussi cultivé un **tabac** très prisé, «le tabac de la Vicomté».

Sur les plateaux, on pratiquait l'**élevage** de vaches, de moutons et de chevaux. On **cultivait des céréales, du seigle, du Sarrasin, de l'orge et de l'avoine**.



Au **XVIII^e siècle**, la famille **Certain** ou **De Certain** est installée dans un joli manoir, situé au cœur du village. Cette demeure, au toit de lauze, dont la façade est flanquée d'une tour escalier ornée d'une bretèche est l'emblème de notre village.

Cette famille bourgeoise, anoblie par lettres patentes en 1738, a donné de nombreux officiers dont Antoine puis son fils François, Maréchal Canrobert. C'est Antoine qui aurait ajouté



le nom de Canrobert au nom de De Certain pour se différencier de ses frères. Ce nom viendrait de la carrière de serpentine que la famille possédait à Cahus « le camp Roc Vert ». Les armes de la famille étaient « d'azur à une main dextre appaumée d'argent ». Leur devise était « certa manus, certa fides ».

A la fin de sa carrière militaire, Antoine de Certain de Canrobert revint dans la maison familiale de Laval de Cère avec sa famille. Mais, fervent royaliste, il émigra en Allemagne à la révolution. Sa première femme repartit dans sa famille en Bretagne.

Voici racontée par le Maréchal lui-même la suite de l'histoire de sa famille qui nous plonge au cœur de l'**époque troublée de la révolution française** :

Tous les membres de la famille de mon père étaient militaires. Mon père avait été capitaine dans Penthievre-infanterie ; Il avait épousé en première noce Melle de Sanguinet, originaire de Saint -Servan, qui avait donné plusieurs officiers à la marine. De cette union étaient nés une fille, ma sœur aînée, que je n'ai jamais connue, et quelques années plus tard un fils qui, à son tour, fut militaire.

Pendant la terreur, la femme de mon père fut enfermée avec ses deux enfants dans la tour du Solidor à Saint-Servan... au milieu de la Rance. Dans ce cachot il n'y avait ni air ni jour ; aussi ma sœur tomba- t'elle malade de misère et de privations ; Elle mourut sans que ma belle-mère ait rien pu faire pour la soulager. On laissa son corps dans le cachot, et durant quelques jours la mère vécut à côté du cadavre de sa fille qu'on ne recouvrit même pas d'un drap de lit. Ce fut encore plus horrible pour elle, lorsque le geôlier enleva son enfant pour aller l'ensevelir en secret dans un endroit inconnu, sans qu'elle put le suivre et sans qu'elle espérât jamais savoir où elle reposait.

Ce coup fut tel que la pauvre femme n'y survécut que peu de temps.

Mon père servit dans l'armée de émigrés; il y gagna la croix de Saint louis et passa ensuite en Vendée.... Il fut arrêté lors de l'attentat de la Machine Infernale... on l'interrogea mais il ne savait rien. Il séjourna longtemps en prison puis resta encore longtemps sous la surveillance de la police. Il retourna alors dans le Quercy, où il épousa en secondes noces Melle de Niocel, qui habitait Saint-Céré et qui fut ma mère.

Mon père n'eut pas de regret de quitter ...le manoir de la famille qui était situé à Laval de Cère. Il fallait en effet, faire un véritable voyage pour se rendre à ce petit château situé dans une sorte de gouffre sur la rivière Cère, et si enfoncé que deux heures ne suffisaient pas pour descendre le seul sentier en zigzag qui y menait.

J'ai visité deux fois ce manoir dans mon enfance ; il existe encore aujourd'hui et appartient à un riche cultivateur.

XIX^e siècle : Naissances et renaissances

27 juillet 1809 naissance de François Certain de Canrobert

Il existe un acte de naissance figurant sur l'état civil de Saint-Céré mais la tradition locale et les confidences du notaire Julien Prat et de l'abbé Fenautrigues, curé de la paroisse ont toujours affirmé que Canrobert était né dans la demeure familiale de Laval de Cère. Il existe une explication à cette énigme : Très affectée par l'ambiance qui régnait au manoir (confisqué comme bien public mais laissé à la disposition de la famille De Certain) la mère du futur maréchal aurait été transportée dans la nuit à Saint-Céré avec son enfant.



François Certain de Canrobert entra à l'école militaire de Saint Cyr en 1826 et eut une longue carrière militaire. Il a participé au coup d'état de 1851. En 1852, il fut aide de camp de Napoléon III. Le 18 mars 1856, il devint Maréchal de France, puis cette même année président du Conseil Général du Lot. En 1858, il participa aux batailles de Magenta et de Solferino puis à la guerre de 1870. En 1876, il est élu sénateur du Lot puis à la fin de son mandat lotois, sénateur pour la Charente.

Il mourut le 28 Janvier 1895 à Paris.

Ses restes reposent aux Invalides.

Pendant ce temps au village un bac « à grands bateaux » est installé. Il devait au départ se trouver au niveau de la maison Prat mais M Prat ne veut pas de « chèvre » dans son jardin. Il sera donc construit plus en aval à l'extrémité de la digue du moulin Canrobert, emplacement bien plus dangereux.

Fin du XIX^e siècle, c'est la renaissance du **château de Laborie**. Un habitant d'Aurillac, **M Matre**, a fait l'acquisition des bâtiments et de ses dépendances les plus proches. Lui et son fils le restaurent et en font une agréable résidence.

Dans le cadre du tracé de **la ligne de chemin de fer**, plusieurs hypothèses ont été étudiées, en particulier sur la portion Port de Gagnac-Aurillac. Deux projets de tracés passaient par les plateaux. Le premier d'entre eux suivait les plateaux de la Corrèze, desservant ainsi Mercoeur, Montvert et Saint-Paul des Landes. Le second projet traversait les plateaux du Lot par Sousceyrac, Saint-Saury et Le Rouget, rejoignant ainsi la ligne Figeac-Neussargues pour relier Aurillac. Cependant, la population locale était fortement opposée à l'arrivée des tractions à vapeur dans son lieu de vie. À ses yeux, l'arrivée du train pouvait amener des voleurs, augmentait les risques d'incendies ou de viols de bergères par des inconnus. D'autre part, le projet par les plateaux du Lot nécessitait des travaux importants à cause d'une forte déclivité. Le tracé par les plateaux de la Corrèze était quant à lui le plus long et donc plus coûteux. C'est donc le troisième projet, par la vallée et les Gorges de la Cère, qui fut retenu en 1876, jugé plus facile à exploiter et moins dispendieux. Le projet définitif de la ligne est adopté par décision ministérielle le 3 août 1878. 62 km de rails sont ainsi construits à partir de 1880. Ce sont des travaux titanesques : 24 tunnels sur 31 km dans des gorges pratiquement inaccessibles. La ligne fut ouverte le 11 Mai 1891 puis concédée à la Compagnie d'Orléans le 16 février 1884.

C'est aussi à cette date 1891 qu'un **petit pont** est construit sur la Cère, le bac ne fonctionnant déjà plus par absence de gestionnaire.

La gare, la rivière, le pont et la forêt devinrent dès lors les atouts majeurs de Laval de Cère.



A SUIVRE....